



28 avril 2023

Le très honorable Justin Trudeau
Premier ministre du Canada
Bureau du premier ministre
80, rue Wellington
Ottawa (Ontario) KIA OA2

Monsieur le Premier Ministre,

Les premiers ministres des provinces et territoires demeurent profondément préoccupés par la sécurité des Canadiens et des premiers répondants sur le terrain. Le gouvernement fédéral doit passer à l'action sans plus tarder afin que les communautés partout au Canada demeurent sécuritaires et à l'abri des crimes violents commis par des récidivistes.

Le 13 janvier dernier, les premiers ministres des provinces et territoires vous ont fait parvenir une lettre demandant votre appui et l'adoption de mesures afin de renforcer le système de mise en liberté sous caution en apportant les changements requis au *Code criminel*. Cette demande venait appuyer l'appel à l'action lancé par les ministres de la Justice et par ceux de la Sécurité publique des provinces et des territoires en octobre 2022, lequel a été abordé de nouveau par les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux en mars 2023. Malheureusement, la loi fédérale nécessaire à un tel changement tarde toujours à être présentée. Les premiers ministres des provinces et des territoires vous demandent instamment de déposer ce nécessaire projet de loi dès que possible au cours de la présente session.

Dans le cadre de leur engagement constant envers la sécurité et le bien-être de tous les Canadiens, les premiers ministres des provinces et territoires ont rencontré l'Association canadienne des chefs de police le 21 avril dernier. Cette rencontre a permis aux premiers ministres de mieux comprendre les risques et les menaces posés par les récidivistes violents. Un système renforcé de libération sous caution qui priorise de garder les criminels violents récidivistes en détention est de toute évidence nécessaire au maintien de communautés plus sûres pour tous les Canadiens – et de conditions de travail plus sécuritaires pour les agents de la paix partout au pays.

Les premiers ministres des provinces et des territoires pressent également le gouvernement fédéral de renouveler et de bonifier les ententes bilatérales de financement visant à soutenir les programmes mis sur pied dans le cadre du *Fonds d'action sur la violence liée aux armes à feu et aux gangs*. Bien que la reconduction du financement pour ce programme n'ait pas été incluse au budget fédéral, nous avons reçu certains signaux encourageants à cet égard. Nous souhaitons par conséquent conclure les accords formels qui permettront la poursuite de ces initiatives.

Toutes les provinces et tous les territoires continuent de travailler avec les principaux partenaires de leurs gouvernements respectifs dans le but d'améliorer la sécurité du public et d'agir sur les multiples causes des crimes violents. Les efforts visant à bâtir des communautés plus fortes et sécuritaires consistent notamment à combattre la violence fondée sur le genre et la violence entre partenaires intimes, à investir dans les soins de santé mentale et de traitement des dépendances, à s'attaquer à la surreprésentation de certains groupes au sein du système de justice pénale et à contrer les activités des gangs criminels par le biais à la fois de la prévention et d'interventions ciblées.

Ces travaux constants nécessitent aussi la mise en place de mesures par le gouvernement fédéral et l'appui de celui-ci, notamment par le renforcement du cadre pour les libérations sous caution en vertu du *Code criminel*, nécessaire afin de protéger le public et les agents de police, ainsi que par le biais d'un partenariat financier avec le gouvernement fédéral, lequel devra inclure une bonification et une amélioration du *Fonds d'action sur la violence liée aux armes à feu et aux gangs* afin de soutenir nos efforts de lutte contre les activités criminelles et leurs causes.

Nous comptons sur une action concrète du gouvernement fédéral afin d'assurer la sécurité des Canadiens dans toutes les régions du pays.

Veuillez agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de mes sentiments distingués.



Heather Stefanson
Présidente du Conseil de la fédération
Première ministre du Manitoba

c. c. : tous les premiers ministres des provinces et des territoires